



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	Optimisation de l'éclairage public dans un objectif de transition écologique et énergétique des centres-bourgs du Velay
Nom du Porteur de projet	Syndicat Départemental d'Energies de Haute-Loire
Structure Juridique du Porteur de projet	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Nom du GAL	GAL du Velay

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	3 100 000.00 € HT (62 opérations LEADER)
Montant FEADER	598 000.00 €
Nom des cofinanceurs	62 Communes du Pays du Velay en Haute-Loire

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire gère, pour le compte des communes, l'éclairage public sur le Pays du Velay. Ce poste de dépenses pèse lourd dans le bilan énergétique local et sur les budgets des collectivités. Par divers travaux d'optimisation (améliorations techniques, baisse ou extinction de l'éclairage), cette opération menée dans 62 communes du territoire a donné des résultats spectaculaires en termes de transition énergétique, faisant du Velay un territoire très économe et mieux armé pour affronter les défis de l'habitabilité des centres-bourgs.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Dans le cadre d'un partenariat entre le Syndicat Départemental d'Energies et le GAL du Velay, toutes les communes du territoire ont été démarchées depuis 2015 afin de travailler à l'optimisation de l'éclairage public. L'idée est de contribuer à la transition écologique et énergétique en centre-bourg en proposant des équipements moins énergivores mais également de l'extinction nocturne afin de baisser la consommation du poste « éclairage public ».

Après 3,1 millions d'euros de travaux et 2 800 points lumineux renouvelés sur 62 communes, les résultats sont spectaculaires. Grâce à cette action, 262 tonnes équivalent CO² sont économisées par an. Le gain théorique sur la facture énergétique des communes serait de 385 000 € par an à l'échelle du Velay.

Au-delà des gains environnementaux et financiers, le parc d'éclairage public local a été modernisé, ce qui permet aux centres-bourgs du Velay d'améliorer leur habitabilité et de contribuer à accueillir de nouvelles populations dans ces espaces parfois délaissés.

L'enveloppe financière mise à disposition par le GAL du Velay a permis à de nombreuses municipalités de « sauter le pas ». Ce financement incitatif a boosté le volume de travaux réalisé par les entreprises locales, mandatées par le Syndicat Départemental d'Energies, contribuant indirectement à des retombées positives en termes d'emplois et d'investissements.

Pour le GAL du Velay, l'enjeu de cette action était de toucher de très petites communes (moins de 100 habitants) qui n'auraient pas pu bénéficier de ce programme européen pour d'autres opérations. Ce projet d'optimisation de l'éclairage public a permis de montrer la présence de l'Europe dans toutes les communes du territoire. Avec les fonds complémentaires obtenus dans le cadre du Régime de Transition, le GAL et le SDE s'efforcent de mobiliser les communes n'ayant pas encore bénéficié du dispositif pour encore améliorer ce bilan.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Cette action d'envergure sur l'optimisation de l'éclairage public des communes du Pays du Velay permet de répondre aux défis de la transition écologique et énergétique en centre-bourg. Ces équipements moins énergivores permettent d'abord d'éviter des consommations électriques inutiles. Ensuite, les gains environnementaux sont importants, notamment dans le domaine de la qualité du ciel et de l'environnement nocturne. De nombreuses communes ont ainsi obtenues le label « Villes et villages étoilés », permettant de valoriser les efforts réalisés dans le respect de la biodiversité nocturne. Le GAL du Velay, qui accompagne par ailleurs un club d'astronomie local dans son travail de vulgarisation scientifique, contribue ainsi à la promotion du slogan touristique « La Haute-Loire, c'est beau aussi la nuit ».

Ce projet est transférable à d'autres territoires dans la mesure où la transition écologique et énergétique est au cœur des préoccupations et que c'est un moyen de sensibiliser la moindre petite commune à cet enjeu planétaire.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.



Optimisation de l'éclairage public dans le centre-bourg de Saint-Hostien



Une présence de l'Europe, y compris dans les plus petites communes. Exemple : St Arcons de Barges, 118 habitants



Un territoire labellisé. Exemple : Commune de St Julien Chapeuil.